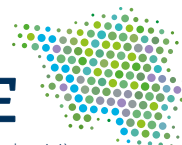


« Stratégie France »

Feuille de route II



1. Éducation préscolaire

a) Élargissement du réseau des écoles maternelles bilingues Élysée

En 2016, 19 nouvelles écoles maternelles sarroises pourraient rejoindre le réseau franco-allemand des Écoles maternelles bilingues - Élysée 2020. Actuellement, 46 établissements sarrois détiennent le label de la « Charte de qualité franco-allemande pour les écoles maternelles bilingues ». Les prochaines candidatures se dérouleront à la fin de l'année 2016.

Obj. qualification de nouveaux établissements sarrois pour l'obtention du label « Charte de qualité franco-allemande pour les écoles maternelles bilingues » dans le délai imparti avant le prochain dépôt de candidatures.

b) Crèches et écoles maternelles bilingues

Au total, la Sarre compte plus de 480 établissements préscolaires, dont environ 200 sont bilingues.

Obj. développement et renforcement de l'offre en crèches et écoles maternelles bilingues en fonction des possibilités, et évaluation des résultats déjà atteints.

2. Enseignement primaire

a) Écoles primaires bilingues

Le Land de Sarre compte un total de 162 écoles primaires. Toutes proposent l'apprentissage du français à partir du CE2.

47 établissements (dont 5 avec cursus bilingues) proposent le français dès le CP.

Obj. développement et renforcement de l'offre en écoles primaires bilingues en fonction des possibilités et évaluation des résultats déjà atteints.

b) Écoles primaires allemandes proposant le français dès le CP

47 écoles primaires sarroises proposent le français dès le CP.

Obj. développement et renforcement de l'offre en fonction des possibilités, et évaluation des résultats déjà atteints.

c) Développement des capacités de communication en langue française dans le cycle primaire allemand

Un support de qualité comprenant de nombreux outils a été développé pour l'enseignement du français dans le cycle primaire allemand, afin de favoriser un apprentissage interactif à l'école primaire.

Plus de 75% des élèves allemands titulaires de la certification DELF Prim A1.1, délivrée par le ministère de l'éducation nationale français, viennent de Sarre. Plus de 80% des élèves sarrois qui apprennent le français dès le CP ont obtenu la certification DELF Prim A1.1 au cours de ces dernières années.

Obj. Objectif 2017-2019 : les mesures d'évaluation et de promotion doivent être poursuivies et développées en fonction des possibilités.

3. Écoles d'enseignement général

a) Promotion du plurilinguisme

Ces dernières années, l'offre en langues étrangères dans les établissements du secondaire de la Sarre s'est tellement développée que tous les élèves du premier cycle de secondaire acquièrent désormais des capacités de communication en français et en anglais. Les nouveaux enseignements de langue du CM2 et de la 6ème des Gemeinschaftsschule (établissements regroupant les élèves du CP à la classe de seconde) renforcent tout particulièrement l'offre en langue étrangères.

Obj. la promotion du plurilinguisme doit particulièrement être développée sur le plan qualitatif.

b) Renforcement des capacités de communication orale des élèves

Dans le cadre de l'application des normes pédagogiques de la Conférence des ministres allemands de l'éducation et des affaires culturelles (Kultusministerkonferenz) pour le français et l'anglais, les capacités de compréhension et d'expression orales ont été replacées au cœur des enseignements de langues étrangères. De nouvelles formes d'évaluation orale, tels que les devoirs oraux ou les travaux pratiques, ont été introduites et développées. Les tests de compétences correspondants réalisés en classe de 6ème dans les Gemeinschaftsschule permettent de contrôler les capacités orales. L'ajout d'examens oraux à l'épreuve écrite de langue étrangère de l'Abitur a été concluant.

Obj. le développement des compétences des élèves en matière de communication orale en langues étrangères doit être poursuivi et renforcé, en fonction des moyens.

c) Projets de rencontres et d'échanges avec la France

En raison de sa proximité avec la France, la Sarre dispose de conditions idéales pour l'organisation et la réalisation de projets de rencontres et d'échanges avec le pays voisin visant à développer les capacités de communication des élèves.

Obj. les programmes d'échanges scolaires transfrontaliers individuels ou groupés devront continuer à être encouragés et devront être développés tant que cela sera nécessaire et pertinent.

d) Stages en entreprises en France pour les élèves des filières générales allemandes

Les stages en entreprises transfrontaliers déjà proposés par certains établissements offrent des opportunités d'apprentissage interculturel et d'amélioration des compétences linguistiques en français, et préparent les élèves au monde du travail international.

Obj. les stages dans des entreprises françaises doivent être facilités pour les élèves des établissements d'enseignement général.

e) Coopération transfrontalière des autorités éducatives

Il existe une tradition de coopération entre les autorités éducatives de la Sarre et les institutions françaises partenaires.

Obj. la coopération transfrontalière entre les autorités éducatives doit être poursuivie et intensifiée, dans la mesure du possible.

f) Collèges-lycées franco-allemands dans le cadre de la « stratégie France »

Le succès de ces établissements bilingues est confirmé par leur longue histoire, la création de nouveaux collèges-lycées franco-allemands au fil du temps et la volonté actuelle d'en créer de nouveaux. Les diplômés de ces établissements, dont le nombre a considérablement augmenté d'année en année, permettent une meilleure cohésion au sein de la Grande Région grâce à leurs capacités linguistiques et interculturelles.

Obj. Les enfants et les adolescents de la Grande Région devront bénéficier d'un meilleur accès au bilinguisme et à l'interculturalité. Pour cela, les stratégies d'intégration seront continuellement adaptées à l'évolution des exigences des habitants de la Grande Région. Conformément à sa mission première, le projet de rapprochement des systèmes scolaires français et allemands sera développé dans le sens d'un modèle scolaire unique en Europe.

g) Partenariats entre les écoles

Actuellement en Sarre, il existe déjà de nombreux partenariats scolaires pour tous les types d'établissements. Ces partenariats doivent être renforcés. Pour cela, le modèle de l'eTwinning, qui consiste à relier les écoles par le biais d'Internet, pourrait par exemple être utilisé.

Obj. les partenariats transfrontaliers entre les écoles devront continuer à être soutenus et devront également être approfondis.

4. Enseignement professionnel

a) Enseignement des langues étrangères dans les établissements professionnels

L'enseignement avec une langue étrangère, et en particulier le français pour certains métiers du commerce et de la vente, va être développé au sein des établissements professionnels. Mesures : grâce à une nouvelle répartition des horaires (modules d'apprentissage), chaque établissement de formation pourra proposer une langue étrangère selon ses besoins et les moyens dont il dispose.

Les élèves travaillant en alternance dans une entreprise en Lorraine (formation transfrontalière) bénéficieront d'un enseignement régulier dans les établissements professionnels. Le cursus automobile franco-allemand du centre de formation professionnelle de St. Ingbert va être progressivement développé.

Obj. développement de l'enseignement avec une langue étrangère dans les établissements professionnels.

5. Économie

a) Identification des mesures et des programmes d'aide de l'Union Européenne –

tel que le nouveau programme INTERREG VA de la Grande Région pour 2014-2020 – afin de mettre en place des mesures dans le cadre de la « stratégie France », tant qu'elles coïncident avec les objectifs du programme de l'UE.

b) Projet Interreg

Les premiers projets de coopération dans le domaine la formation professionnelle initiale et continue sont apparus au cours de ces dernières années. On peut citer en exemple le Centre d'aide à la mobilité transfrontalière dans la formation professionnelle et technologique, le cursus automobile franco-allemand ou les accords de formation transfrontalière. Il s'agit à présent d'utiliser les aides européennes au profit de ces initiatives, par le biais de projets Interreg par exemple. Pour cela, il serait possible de proposer une coopération avec les projets Interreg déjà existants dans la région Rhin-Supérieur.

Obj. observation du projet Interreg visant à définir des mesures dans le domaine de la formation professionnelle transfrontalière initiale et continue, éventuellement en collaboration avec des projets Interreg déjà existants entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg, et évaluation des possibilités de coopération.

c) Projet INTERREG VA

« Centre d'aide à la mobilité transfrontalière dans la formation professionnelle et technologique »

Avec le Centre d'aide à la mobilité transfrontalière dans la formation professionnelle et technologique, implanté dans le réseau VAUS (Verbundausbildung Untere Saar : association de formation de la Sarre), l'accent est mis sur l'accessibilité de l'offre. Elle s'adresse principalement aux élèves des lycées français (niveau Bac pro et BTS) qui souhaitent effectuer une partie de leurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) dans une entreprise allemande, et aux apprentis allemands qui souhaitent effectuer une partie de leur formation dans une entreprise française.

Obj. élargissement des activités à l'ensemble de la Lorraine et au Palatinat occidental, et aux lycées professionnels. Promotion de la mobilité individuelle, ainsi que des compétences interculturelles et linguistiques des adolescents et des jeunes adultes.

La proposition INTERREG à long terme correspondante au projet a été approuvée.

d) Consolidation des relations économiques intensives avec la France

En encourageant les projets de développement du marché sarrois en France et les projets français en Sarre, et en plaçant continuellement la France au centre de la stratégie économique sarroise, la Sarre est parvenue à renforcer encore davantage sa relation économique avec la France.

Obj. en poursuivant les mesures de développement du marché, les relations économiques déjà intensives seront consolidées et étoffées.

6. Protection de l'environnement à l'échelle transfrontalière

a) Centrale nucléaire de Cattenom et projet de site d'enfouissement à Bure

Indépendamment de la position claire adoptée par tous les acteurs politiques de la Sarre en faveur de la fermeture imminente de la centrale de Cattenom, le gouvernement du Land entretient un échange d'informations régulier et basé sur une relation de confiance avec ses différents interlocuteurs français dans le cadre de rencontres, sous forme de sommets ou de groupes de travail.

Concernant le projet du site d'enfouissement de Bure, il a été convenu avec les interlocuteurs français que le gouvernement sarrois serait informé à temps des futures étapes du projet, afin de pouvoir se prononcer sur le plan technique, comme il l'avait déjà fait lors du débat public de 2013, accompagné par les gouvernements du Luxembourg et de la Rhénanie-Palatinat.

Le ministère de l'intérieur et de l'environnement avait alors obtenu d'être systématiquement informé de tout événement ayant une portée transfrontalière.

Obj. maintien d'un échange d'informations régulier, de rencontres dans le cadre de sommets et de groupes de travail, et participation à la procédure d'autorisation du site d'enfouissement de Bure.

Le gouvernement de la Sarre s'est clairement prononcé en faveur de la fermeture de la centrale nucléaire de Cattenom et s'est opposé au site d'enfouissement Bure. Cependant, ces éléments dépendant de la souveraineté nationale française, l'implication des intérêts de la de la Sarre reste discutable.

b) Plate-forme pétrochimique de Carling

La plate-forme pétrochimique de Carling/Saint-Avold accueille plusieurs sites de production industrielle. La frontière allemande se trouve à une distance allant de 2 à 3 kilomètres au nord de la plate-forme de Carling.

Le ministère allemand pour l'environnement et la protection des consommateurs est représenté au sein de la commission de suivi de site (CSS), aux côtés de la ville de Völklingen et de la commune de Großrosseln. Cette commission permet aux entreprises de la plate-forme pétrochimique d'aborder les aspects écologiques des différentes installations, ainsi que les questions relatives à la gestion des incidents.

Les autorités françaises font état des inspections qui ont été menées et des mesures qui ont été prises. Dans ce cadre, il serait d'ailleurs souhaitable que la préfecture française mette en place une traduction simultanée des réunions de la commission afin d'optimiser l'échange d'informations entre les participants allemands et français. En amont de chaque rencontre du CSS, le ministère sarrois de l'environnement et de la protection des consommateurs organise une réunion préparatoire à laquelle sont conviés les représentants de la Sarre au sein du CSS, ainsi que les communes de Überherrn et de Sarrebruck, sur invitation, et des représentants de l'initiative citoyenne « Saubere Luft ». Les représentants de la Sarre au sein du CSS et les participants habituels de ces réunions préparatoires se voient remettre les documents de la réunion du CSS en langue française par le secrétariat de la commission, ainsi que la traduction allemande de ces documents à la demande du ministère de l'environnement et de la protection des consommateurs. Par ailleurs, une réunion de débriefing est proposée après chaque rencontre du CSS.

Ce processus a contribué à améliorer la communication et à assurer la transparence de la politique d'information des autorités françaises et des entreprises implantées sur la plate-forme pétrochimique.

En outre, une campagne de mesure des valeurs d'immission est menée à Warndt depuis plusieurs années. Cette campagne a pour but de montrer le respect des limites de polluants atmosphériques, tant du côté allemand que du côté français.

Obj. la proximité entre les autorités allemandes et françaises, ainsi que la transparence de la politique d'information doivent être conservées. La communication avec les autorités françaises et les entreprises de la plate-forme pétrochimique, ainsi que la transparence et la quantité des informations transmises aux citoyens sarrois doivent être renforcées.

Afin de déterminer l'impact de la restructuration de la plate-forme sur la région de la Sarre, le ministère de l'environnement et de la protection des consommateurs a élaboré un programme de surveillance écologique permettant d'effectuer un suivi des polluants atmosphériques et des eaux, ainsi que des conséquences sur l'environnement et les sols. Par rapport aux années passées, le programme a été doté de paramètres supplémentaires et a été ciblé sur les nouveaux sites.

Ce nouveau programme de surveillance écologique pour 2016/2017 basé à Warndt a été lancé en juin 2016. Dans cette optique, un important travail de coopération est prévu avec les autorités françaises et les sites de mesures. Une évaluation commune des résultats sur le territoire allemand et le territoire français permettra d'élaborer un bilan transfrontalier en matière de pollution atmosphérique.

c) Aspect économique de la distribution d'eau et du traitement des eaux usées dans les zones urbanisées situées à proximité des frontières

En matière de distribution d'eau et de traitement des eaux usées à l'échelle transfrontalière, il existe des accords bilatéraux, basés sur des paramètres économiques et relatifs aux zones urbanisées situées à proximité des frontières, portant notamment sur le traitement des eaux usées allemandes en France et sur celui des eaux usées luxembourgeoises en Sarre, ainsi que sur la distribution d'eau potable sarroise en France et sur les garanties réciproques.

Obj. développement de la distribution d'eau potable sarroise en France et des garanties réciproques en matière d'eau potable, ainsi que du traitement des eaux usées allemandes en France et inversement. En fonction des besoins, des projets de raccordement de petites zones urbanisées proches des frontières sur des installations existantes ou en projet dans le pays voisin seront mis en place.

d) Partenariats transfrontaliers « Inondation »

Des partenariats transfrontaliers « Inondation » ont été mis en place pour la Blies aval (2009), la Sarre amont (2012) et la Moselle des trois frontières (2013). Ces partenariats « Inondation » ont été organisés jusqu'en 2013 dans le cadre du projet INTERREG FLOW-MS. Depuis 2014, ils sont financés par les ressources budgétaires des États.

Obj. améliorer la coopération transfrontalière en matière de protection contre les inondations, sensibiliser les publics concernés aux risques d'inondations et renforcer les mesures de prévention auprès des communes, de leurs associations et des citoyens. Des mesures concrètes ont été déployées autour du thème des fortes précipitations par exemple – sous la forme d'une brochure – ou autour de questions spécifiques, telles que les inspections communes sur site.

e) Commissions internationales pour la protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS)

Dans le cadre des Commissions internationales pour la protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS), des informations sont régulièrement échangées et des actions communes et transfrontalières sont votées dans le domaine de la qualité et de la gestion de l'eau, de la prévention des incidents et de la protection contre les inondations. On peut citer ici en exemple le programme international de mesure de l'état des eaux, la mise en place de la directive cadre européenne sur l'eau, la prévention des incidents et le « plan d'action contre les inondations ».

Obj. les actions communes entre la France, le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat en matière de qualité et de gestion de l'eau, de prévention des incidents et de protection contre les inondations devront être renforcées. Les exemples concrets sont : la mise en place du plan de gestion des risques d'inondations et le programme de mesures élaborées d'après la directive cadre européenne sur l'eau, ainsi que les exercices communs réguliers dans le cadre du plan d'avertissement et d'alerte.

7. Culture

La coopération franco-allemande a toujours occupé une place importante dans la politique culturelle de la Sarre. Le 40ème anniversaire du festival **PERSPECTIVES** qui aura lieu en 2017 en est la preuve, tout comme la diversité des nouveaux projets reposant sur une coopération étroite avec la France (liste détaillée dans l'annexe 3).

La convention d'objectifs de coopération dans le domaine de la formation culturelle signée en 2015 facilite l'accès à l'art et à la culture pour les jeunes de Sarre et de Lorraine, et offre un cadre durable aux acteurs de la culture et aux écoles pour mener divers projets d'échanges transfrontaliers. Depuis 2013, le programme culturel pluriannuel « **Courage – Respect, tolérance, responsabilité** », ayant pour toile de fond les cérémonies commémoratives des deux guerres mondiales, encourage une réflexion artistique transfrontalière novatrice qui confronte des lieux, des événements et des personnalités historiques et contemporaines. Le programme s'intéresse tout particulièrement aux personnalités artistiques qui se sont engagées contre la guerre, pour la tolérance et l'humanité. Il s'agit avant tout de « traduire » des événements historiques de manière moderne dans la réalité quotidienne des jeunes.

En mai 2016, l'artiste Frans Masereel a été présenté à la maison Heinrich Heine à Paris, à travers une publication sur le réseau intellectuel des artistes pacifistes, ainsi qu'une exposition et des conférences.

En juin 2016, **la clé de voûte de la Voix de la paix**, initiée par Leo Kombrust à partir de l'idée du sculpteur Otto Freundlich, mort au camp de concentration de Sobibor, a été présentée au public à Saint-Aubin-sur-Mer, en Normandie, dans le cadre des cérémonies commémoratives du 72ème anniversaire du débarquement des Alliés. Cette Voie de la paix, qui trace un chemin de sculptures à travers l'Europe, symbole de pacifisme et de compréhension entre les peuples, relie d'une part, la côte normande à Moscou (tracé ouest-est) et d'autre part, Amsterdam aux Pyrénées (tracé nord-sud).

On peut également citer l'exemple de la collaboration entre la Fondation du patrimoine culturel de la Sarre et le Centre Pompidou Metz avec la réalisation de l'exposition « **Entre deux horizons** » qui présente, pour la première fois et de manière très réussie, plus de 200 œuvres issues du patrimoine culturel sarrois au public français.

Obj. intensifier le travail de coopération déjà en place, créer un cadre durable pour la coopération entre les acteurs lorrains et sarrois de la formation et de la culture, faciliter l'accès des jeunes à l'art et à la culture.

8. Milieu universitaire

a) Chaire UNESCO pour le plurilinguisme à l'Université de la Sarre

Les chaires UNESCO exercent des activités de recherche et d'enseignement dans les principaux domaines de travail de l'UNESCO, et remplissent une fonction de multiplicateur dans la mise en place des objectifs et du travail de l'organisation. Le financement de ces chaires est principalement assuré par les établissements d'enseignement supérieur, qui fournissent le matériel et le personnel. Les universités ne reçoivent pas de (co)financement de la part de l'UNESCO.

Obj. la possibilité de mettre en place une chaire UNESCO pour le plurilinguisme à l'Université de la Sarre, prise en charge par l'établissement, doit être examinée en accord avec la chancellerie du Land. Cette chaire devra souligner les compétences de l'université de la Sarre en matière de diffusion des langues étrangères, et plus particulièrement du français.

b) Consultation de la recherche informatique en Lorraine

Sarrebruck et Nancy sont des haut-lieux de la recherche informatique dans le paysage universitaire transfrontalier : les deux universités se sont élevées au rang d'établissements d'excellence dans le cadre des initiatives d'excellence de leurs pays respectifs.

En leur qualité de sites universitaires, Nancy et Sarrebruck présentent une forte complémentarité dans les matières proposées. Outre leurs relations universitaires à l'échelle internationale et leurs situations frontalières, elles mettent à profit leurs compétences interculturelles afin d'établir une collaboration étroite et de réaliser des projets communs, notamment dans le domaine de la sécurité informatique.

Ces compétences constituent une base solide pour renforcer la coopération entre la France et l'Allemagne axée sur la recherche et le développement de nouvelles solutions de sécurité informatique, qui comprend à la fois la protection des particuliers, de la compétitivité de l'industrie et des infrastructures dans des domaines tels que l'énergie, l'eau, la communication, les finances, la mobilité, etc. Le déploiement de mesures binationales permettrait de regrouper les intérêts nationaux et de chercher des solutions communes – surtout afin de garantir la mise en place d'objectifs communs.

Obj. consulter davantage le secteur de la recherche informatique de Lorraine a pour but de contribuer à renforcer les supports de coopération déjà en place et à éventuellement créer un effet de synergie.

c) Recrutement de futurs étudiants de l'Institut supérieur franco-allemand DFHI/ISFATES au sein des écoles

Grâce à l'étroite communication établie par le **DFHI/ISFATES** avec les écoles de Sarre et de Lorraine, plusieurs visites des sites de Metz et de Sarrebruck ont déjà pu être organisées avec des groupes d'élèves. Par ailleurs, des étudiants allemands et français de l'ISFATES ont accompagné des ateliers d'orientation professionnelle dans des écoles.

Obj. l'ISFATES étudie comment élargir son offre d'activités transfrontalières en coopération avec les écoles de Lorraine et de Sarre, afin de susciter l'intérêt pour les cursus bilingues chez un plus grand nombre d'élèves.

d) Élargissement de l'offre transfrontalière dans le domaine de la formation continue universitaire

Le projet commun de « **Centre d'établissements d'enseignement supérieur pour la formation continue académique/universitaire de la Sarre** » („Saarländische Hochschulzentrum für akademische/wissenschaftliche Weiterbildung“) entre l'Université de la Sarre et l'École supérieure de la technique et de l'économie de la Sarre, dont la création officielle est prévue pour la fin de l'année 2016, a pour but de coordonner leurs actions inter-facultés et inter-établissements en matière de formation continue. Avec cette proposition, les deux établissements souhaitent se positionner, non seulement au niveau régional, mais également sur le marché interrégional, le marché de la Grande Région et le marché international. Le centre soutiendra par exemple les facultés dans le développement de leur offre linguistique.

Obj. il conviendra d'examiner dans quelle mesure le Centre d'établissements d'enseignement supérieur pour la formation continue académique/universitaire de la Sarre peut proposer aux étudiants français une offre de formation continue adaptée en Sarre.

e) Projet « Triprimar »

Un cursus trinational bilingue devra être développé d'ici le premier semestre de l'année universitaire 2018/2019 sur la base du cursus d'enseignement en cycle primaire spécialisé en langue française instauré au premier semestre de l'année universitaire 2015/2016. Une demande de projet INTERREG-VA est en cours d'élaboration entre l'Université de la Sarre, l'Université du Luxembourg et l'Université de Lorraine. Le cursus intégrera le séminaire d'études national (deuxième phase de la formation en enseignement) de l'Institut de formation de l'éducation nationale (Luxembourg) et de l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) de Sarreguemines (Lorraine). Pour ce projet, il est prévu de présenter une demande de subvention dans le cadre du deuxième appel à projets du programme INTERREG VA qui aura lieu en décembre 2016.

Obj. grâce à ce cursus, les étudiants devraient être habilités à enseigner, non seulement dans les écoles primaires allemandes, mais aussi dans les écoles primaires du Luxembourg et de Lorraine.

9. Commercialisation régionale

La première conférence sur la commercialisation régionale dans la **Grande Région** s'est déroulée à Otzenhausen le 24 novembre 2015, sur invitation du ministre de l'Environnement et de la protection des consommateurs de la Sarre, Reinhold Jost, et sous l'égide du Consul général de France à Sarrebruck, Frédéric Joureau. D'autres manifestations organisées sur invitation des autres régions devraient suivre.

Obj. mise en réseau des acteurs de la commercialisation régionale présents sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (de la fabrication, à la commercialisation en passant par la transformation, jusqu'à la protection du consommateur et la commercialisation touristique) et développement de relations de coopération plus étroites et plus directes.

10. Administration régionale

a) Création d'une conférence sur le thème de la France

Le nouveau découpage territorial de la France et sa nouvelle région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne entraînent de nouvelles formes de coopération, également du côté allemand. La ministre-présidente de la Sarre a donc proposé à ses homologues du Bade-Wurtemberg et de la Rhénanie-Palatinat de créer une conférence sur le thème de la France regroupant ces trois régions frontalières allemandes. La structure concrète de cette conférence devra être déterminée de manière commune.

Obj. lancement du travail autour de la conférence fin 2016/début 2017.

b) Programme d'échange à destinations des employés de la haute administration publique de Sarre

Les employés de la haute administration publique de Sarre auront la possibilité de participer à des programmes d'échanges de plusieurs mois avec des employés du service public français.

Obj. afin d'approfondir la connaissance des structures et des procédés administratifs français, la possibilité devra être donnée aux employés de la haute administration publique de Sarre de participer à des échanges répartis sur plusieurs mois dans une administration française. Ce programme devra également prendre en compte des exemples de bonnes pratiques au niveau fédéral et au niveau régional.

c) Programme de tandems linguistiques

Parallèlement à la « stratégie France » de la Sarre et à la stratégie allemande des départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, les employés de l'administration régionale de Sarre et des deux départements français précités devront avoir la possibilité de participer à un dispositif de formation continue en ligne afin de renforcer leurs compétences linguistiques.

Obj. les agents régionaux exerçant des fonctions équivalentes interagiront dans le cadre de tandems linguistiques en ligne et s'aideront mutuellement dans leur formation linguistique, sous forme d'e-mails ou de conversations téléphoniques par exemple.

d) Coopération transfrontalière pour le plurilinguisme

Parallèlement à la « stratégie France » de la Sarre, la région Lorraine a élaboré une stratégie allemande. Les synergies en résultant devront être identifiées et exploitées.

Obj. la « stratégie France » de la Sarre et la stratégie allemande de la Lorraine doivent être reliées afin d'obtenir les meilleurs résultats en matière de plurilinguisme dans nos régions frontalières. Il conviendra d'examiner les points de convergence possibles.

11. Secteur social

a) Volontariat franco-allemand des opportunités (VFA-O)

Il s'agit d'un programme de volontariat d'une durée de six mois proposé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) au cours duquel les participants passent trois mois dans leur pays et trois mois dans le pays étranger.

Le programme de volontariat de l'OFAJ est ici proposé dans un nouveau format. Cette nouvelle formule a pour objectif de faciliter l'accès au volontariat aux jeunes de 18 à 25 ans bénéficiant de besoins sociaux particuliers et pour lesquels un séjour à l'étranger de six mois peut sembler trop long compte tenu de leur manque d'expérience en termes de mobilité.

Obj. soutien symbolique dans l'accompagnement du Volontariat franco-allemand des opportunités.

b) Coopération transfrontalière dans le secteur des formations en soins infirmiers entre l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) et la BAGSS (Berufsakademie für Gesundheits- und Sozialwesen Saarland GmbH – Académie des métiers de la santé et du social de la Sarre)

Les manuels de chaque cursus ont été traduits et les formations en soins infirmiers de chaque pays ont été comparées. Des contenus communs ont été identifiés. Il est prévu que les étudiants participent à des cours dans le pays voisin, dans le cadre d'une offre pédagogique annexe, c'est à dire qui vient s'ajouter à la formation initiale. Avant la mise en place des nouveaux modules, les documents seront transmis à l'administration régionale en charge des affaires sociales afin d'être examinés.

Obj. acquérir de l'expérience en matière de coopération et s'appuyer sur cette expérience. Objectif à long terme : reconnaissance de modules complémentaires ou d'unités d'enseignement partielles.

c) Partenariat entre l'hôpital SHG-Kliniken de Völklingen/Centre de formation et de compétences et l'IFSI de Sarreguemines/Établissements hospitaliers de Sarreguemines (accord de coopération transfrontalière du 14/11/2014)

Cette mesure a été mise en place. Les échanges se déroulent sous forme de stages transfrontaliers, d'évènements communs et de sensibilisation linguistique et interculturelle en classe. Ce partenariat s'adresse plus particulièrement aux élèves français. Pour les étudiants allemands, il s'agit d'une option qui peut être ajoutée aux modules obligatoires de la formation pratique. Il est prévu de développer davantage ce partenariat dans le cadre du nouveau programme INTERREG (le projet a été proposé) à partir des expériences réalisées.

Obj. promouvoir l'interculturalité et le bilinguisme dans la formation en soins infirmiers ; encourager la mobilité et l'ouverture sur l'Europe, et en particulier l'ouverture sur le pays voisin, auprès des futurs diplômés ; permettre l'enrichissement des connaissances respectives à travers des expériences novatrices dans le domaine de la formation, conformément aux législations de chaque pays ; optimiser la communication avec les patients français pris en charge à l'hôpital de Völklingen dans le cadre d'accords transfrontaliers en encourageant l'embauche de personnel soignant français diplômé de l'IFSI Sarreguemines.

e) Partenariat entre hôpitaux transfrontaliers dans le domaine de la formation initiale et continue en soins infirmiers (demande Interreg du Centre Hospitalier de Sarreguemines ; partenaire : hôpital SHG-Kliniken de Völklingen)

Dans le cadre de la deuxième phase de dépôts de demandes pour les projets issus du deuxième appel à projet, le consortium transfrontalier autour de ce partenariat a soumis une proposition à long terme à l'administration du programme INTERREG VA de la Grande Région, qui se trouve en ce moment en phase d'examen.

- Obj.** former plus d'étudiants afin qu'ils puissent choisir de postuler
- en fonction de critères personnels
 - et en fonction des besoins du le marché du travail de la Grande Région.

12. Communication

a) Présentation de la « stratégie France » par la ministre présidente de la Sarre dans les régions françaises

- Obj.** envoi de délégations politiques, éventuellement accompagnées de représentants économiques par exemple
- dans la région Auvergne-Rhône-Alpes
 - dans la région Aquitaine et
 - dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

b) Site internet : www.saarland.de

Actuellement, le site internet du Land de Sarre, www.saarland.de, dispose de contenu en français à différents endroits du site, relatifs à différents ministères.

- Obj.** en 2016, deux nouveaux portails thématiques, disponibles à partir de la page d'accueil du site « saarland.de », ont été développés en français et en anglais. Ces portails seront approfondis dans les prochaines années afin qu'ils regroupent les principales thématiques de la Sarre à travers du contenu récent et constamment actualisé.

13. Europe

a) Coopération transfrontalière au Sommet de la Grande Région

Depuis 1995, les plus hauts représentants des gouvernements des membres de la Grande Région se rassemblent régulièrement dans le cadre du « Sommet de la Grande Région ». Ces rencontres ont pour objectif de donner un nouvel élan à la coopération transfrontalière et interrégionale. La présidence du Sommet de la Grande Région alterne tous les deux ans entre les différentes régions partenaires. Pendant la présidence de la Sarre (2019-20), le thème du renforcement du plurilinguisme jouera un rôle essentiel.

- Obj.** la Wallonie est l'actuelle présidente du 15ème Sommet de la Grande Région et assurera cette fonction jusque fin 2016. Le Luxembourg prendra sa suite pour 2017/18. Ensuite, la Sarre assurera une nouvelle fois la présidence de la Grande Région en 2019/2020. La question du renforcement du plurilinguisme devra faire l'objet d'une attention toute particulière au cours de la préparation et pendant la présidence de la Sarre, et devra être développée à travers des mesures concrètes avec les partenaires de la coopération interrégionale.

b) Présidence de la conférence des ministres régionaux sur le thème de l'Europe

(Europaministerkonferenz - EMK)

De nombreuses thématiques dépendent du champ de compétences de l'UE. La législation et les initiatives européennes influencent la politique allemande, tout comme la politique sarroise, dans tous les domaines.

À l'échelle des régions, la conférence EMK coordonne les intérêts des Länder et les représente auprès de la Commission européenne, du Parlement européen ou du Conseil des ministres allemands et du gouvernement fédéral.

La présidence de la conférence EMK change selon un système de rotation annuelle par ordre alphabétique. La Sarre assurera la présidence de la conférence à partir du 1er juillet 2020.

Obj. le renforcement du plurilinguisme et les thématiques transfrontalières devront faire l'objet d'une attention particulière au cours de la préparation de la présidence en 2018 et en 2019.

c) Bureau de la Sarre à Paris

Après l'ouverture du Bureau de la Sarre et la création d'une « amicale sarroise » à Paris, les activités sur place devront être développées en coopération avec l'ensemble des services du gouvernement de la Sarre, ainsi qu'avec des partenaires issus des secteurs politique, économique, universitaire, culturel et de la société civile. Une évaluation sera réalisée au bout de deux ans afin de décider du maintien du Bureau.

Obj. développer la présence et les activités du gouvernement de la Sarre à Paris, dans le but d'ancrer l'image de la Sarre au sein de la capitale française comme celle d'un centre de compétences transfrontalier et franco-allemand (d'ici à fin 2017).

Si les activités du Bureau sont poursuivies après l'évaluation, la création d'un partenariat entre des institutions sarroises et des institutions basées à Paris devra être soutenue à l'aide du réseau de « l'amicale sarroise ». La présence des institutions sarroises à Paris devra également être renforcée.

14. Affaires intérieures et sport

De nombreuses associations sportives entretiennent des contacts transfrontaliers. Pour la quasi-totalité des disciplines, la fédération sportive de la Sarre (Landessportverband) organise des rencontres transfrontalières. La fédération sportive de la Sarre est un partenaire engagé au sein de la « stratégie France » et a d'ailleurs mis en place un groupe de travail sur ce thème.

Dans la continuité de la « stratégie France », un inventaire des contacts transfrontaliers, ainsi que des propositions pour l'intensification et l'élargissement de ces contacts devraient être présentés en 2016.

Obj. le gouvernement sarrois organisera un workshop rassemblant les présidents et les directeurs de toutes les fédérations sportives, en coopération avec la fédération sportive de la Sarre, et développera une proposition d'accompagnement des contacts transfrontaliers et de formation des responsables à destination des bénévoles des associations.

Mentions légales :
Saarland Landesregierung
Am Ludwigsplatz 14
D-66117 Saarbrücken

Tél. : +49 (0) 681 501-1115
Fax : +49 (0) 681 501-1117
E-mail: frankreichstrategie@saarland.de
www.saarland.de